

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

COMMUNE DE GREZIEU-LA-VARENNE

**ENQUETE PUBLIQUE RELATIVE AU PROJET DE MODIFICATION N°2 DU PLAN
LOCAL D'URBANISME (PLU)**

Du Vendredi 06 JUILLET 2018 à 9H00 au Lundi 06 AOÛT 2018 à 19h00

Dans le cadre de la procédure de modification du PLU de GREZIEU-LA-VARENNE, il sera procédé à une enquête publique portant sur le projet de modification n° 2 de PLU prescrit par arrêté du Maire du 18 décembre 2017.

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance du dossier déposé en mairie de GREZIEU-LA-VARENNE, au 16, Avenue Emile Evellier, aux heures et jours habituels d'ouverture suivants :

- Du Lundi au vendredi : 8h30-12h00 / 13h30-17h00,**
- Le Samedi : 9h00-12h00**

Le dossier d'enquête publique pourra être consulté gratuitement sur un poste informatique dédié en Mairie, aux jours et heures d'ouverture habituels susvisés.

Il sera également consultable sur le site internet de la ville avant l'enquête publique, et pendant toute la durée de celle-ci, à l'adresse suivante : www.mairie-grezieulavarenne.fr/2015-02-12-23-41-55/urbanisme

Les informations pourront être demandées sur ce projet de modification du PLU auprès de la Commune et plus particulièrement du Service Urbanisme.

La procédure de modification du PLU de GREZIEU-LA-VARENNE n'est pas soumise à évaluation environnementale suite à la décision de l'autorité environnementale en date du 18 JUIN 2018.

Le Président du Tribunal administratif de Lyon a désigné M. MAIRE Régis en qualité de commissaire enquêteur.

Pendant toute la durée de l'enquête publique, chacun pourra consigner ses observations sur le registre d'enquête papier en mairie de GREZIEU-LA-VARENNE aux jours et heures habituels, ou les adresser par écrit, avant la date de clôture, à :

**Monsieur Régis MAIRE – Commissaire enquêteur
Enquête publique relative à la modification du PLU de GREZIEU-LA-VARENNE
Mairie, 16, Avenue Emile Evellier 69290 GREZIEU-LA-VARENNE**

Le public pourra également formuler ses observations écrites à l'adresse électronique suivante, à l'attention du commissaire-enquêteur : commissaire.enqueteur@mairie-grezieulavarenne.fr

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations en mairie de GREZIEU-LA-VARENNE les :

- Samedi 07 juillet 2018 de 9H à 12H ;
- Lundi 09 juillet de 16 H à 19H ;
- Jeudi 12 juillet de 9H à 12H ;
- Mardi 17 juillet de 9H à 12H ;
- Mercredi 25 juillet de 9H à 12H ;
- Lundi 06 août de 15H à 19H.

A l'issue de l'enquête, la décision susceptible d'intervenir est l'approbation de la modification n° 2 du PLU par le Conseil municipal, après modifications éventuelles résultant de l'enquête publique et des avis des personnes publiques associées.

Renseignements : Toutes les modalités de l'enquête publique sont précisées dans l'arrêté municipal n° 2018/23 du 19 juin 2018 affiché à la Mairie de GREZIEU-LA-VARENNE, au lieu habituel d'affichage.

Toute information relative à la modification du PLU peut être demandée auprès de la Commune et plus particulièrement du Service Urbanisme.